VIVA TECHNOLOGY

14-17 JUIN
2023 PARIS

APPEL À CANDIDATURE

Participation à VivaTech 2023 avec l'OIF

Participez à la 7e édition de VivaTech avec l'OIF et intégrez la communauté des entrepreneur-e-s et innovateurs francophones !

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

La 7e édition de VivaTech, « le plus grand évènement européen dédié aux entreprises innovantes et à la technologie », se tiendra du 14 au 17 juin 2023, à Paris, en France (Parc des expositions de la Porte de Versailles).

À cette occasion, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), partenaire de l'évènement, souhaite valoriser et partager l'expertise de l'espace francophone, notamment à travers la participation de jeunes pousses (*startups*) innovantes et technologiques intervenant dans un domaine prioritaire de l'organisation : **les industries culturelles** et leur contribution aux enjeux de diversité culturelle de nos sociétés à travers le numérique, y compris sur la Toile.

À l'origine de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la Francophonie s'inscrit naturellement dans l'Agenda 2030 et prétend contribuer à l'atteinte des objectifs fixés grâce aux actions conjuguées de ses opérateurs et de ses États et gouvernements membres. Lors du Sommet de Djerba (Novembre 2022), elle a ainsi adopté la *Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie* et réaffirmé l'intérêt d'un recentrage de la coopération francophone autour de l'enjeu de la transformation numérique tout en consacrant les **valeurs de diversité, de solidarité et de droits humains** qui doivent sous-tendre et guider la transformation numérique à l'œuvre dans l'espace francophone. La vision de la Francophonie numérique déclinée est celle « *d'une transformation numérique, en appui au développement de solutions innovantes et durables, de* ***coopération inclusive et solidaire*** *au profit de l'espace francophone et de ses populations* »[1].

Avec cette Déclaration, la Francophonie s'engage spécifiquement à **favoriser la création, la diffusion, la circulation et la découvrabilité des contenus et des produits culturels** en français et dans les langues partenaires en soutenant le développement des industries culturelles, leviers de croissance économique et de développement durable.

Nous entendons par industries culturelles (IC) les activités de création, développement, production, reproduction, promotion, diffusion ou commercialisation de biens ou de services qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial.

Cet appel à candidature vise à **sélectionner dix (10) jeunes pousses (*startups*)** ou autres acteurs (associations, écoles, laboratoires de recherche, centres de formation ou culturels, festivals etc.) disposant de réelles possibilités de passage à l'échelle dans l'espace francophone et **proposant ou vulgarisant des solutions numériques innovantes au service des secteurs culturels suivants :** édition, cinéma, audio (musique, livre, podcast…), patrimoine, audiovisuel, radio, jeu vidéo, arts visuels ou encore spectacle vivant).

Déposez votre candidature au plus tard le 28 avril 2023
en cliquant sur le bouton

DÉPOSER MA CANDIDATURE

La participation des entreprises sélectionnées sera totalement prise en charge par l'OIF (titres de voyage, hébergement, restauration, assurance) et leur fera bénéficier, lors de cette de 7e édition de VivaTech, d'une exposition internationale propice au développement de partenariats. Elle comprendra notamment :

- Un emplacement dans le pavillon de la Francophonie ;
- Un espace dédié sur la plateforme en ligne de l'évènement ;
- Un accès aux quatre jours de programme du salon ;
- Une participation à la réception de mobilisation de la communauté des entrepreneurs et innovateurs francophones en marge du salon.

[1] https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-11/Sommet_xviii_Declaration_Djerba_2022.pdf

En répondant à l'appel à candidature, toutes les entreprises auront la possibilité d'indiquer si elles souhaitent être recontactées dans le cadre d'autres actions de l'OIF à destination de la communauté des entrepreneurs francophones.

QUELS SONT LES CRITÈRES POUR CANDIDATER ?

- Représenter une startup/entreprise/association/laboratoire de recherche/centre culturel et/ou de formation/festival dans les IC et opérant depuis plus de 2 ans dans un des 54 pays membres de la Francophonie[2]
- Disposer d'un passeport avec une validité de plus de 6 mois (pour le représentant / membre de l'équipe de direction qui fera le déplacement) ;
- Être capable de s'exprimer en français, à l'oral et à l'écrit ;
- Démontrer une perspective de développement réel et avoir une stratégie d'expansion dans l'espace francophone ;
- Présenter une réalisation et/ou une innovation majeure qui pourrait vous différencier des autres acteurs de votre secteur du point de vue commercial, managérial, industriel, opérationnel et autres ;
- Justifier d'un impact social et sociétal significatif notamment auprès des communautés locales etc.

DE QUOI EST COMPOSÉ LE DOSSIER DE CANDIDATURE ?

Un dossier complet doit être constitué :

1. **Du formulaire de candidature** renseigné en ligne ;
2. **Des pièces justificatives obligatoires** qui démontrent que la candidature répond à tous les critères : la pièce d'identité, le CV du porteur de projet (Fondateur, directeur ou tout autre poste équivalent – 2 pages max), le certificat d'immatriculation de la société (ou tout document officiel équivalent), les statuts ou documents équivalents, et un résumé exécutif du plan d'affaire et/ou de développement ;
3. D'un lien vers une présentation de l'entreprise (site internet, réseaux professionnels/sociaux, articles de presse ou reportages vidéo) ;
4. **De tout document complémentaire** jugé utile pour soutenir la candidature (Prix ou autres récompenses obtenus au niveau national ou international, CV des autres membres de l'équipe, démonstration de votre solution, liens vers votre site internet / vos réseaux sociaux et tout autre lien renvoyant à une couverture médiatique significative, dossier de presse documents juridiques, business plan, résumé exécutif, lettres de recommandation, etc.).

[2] https://www.francophonie.org/88-etats-et-gouvernements-125

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII[e] Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Mme Mushikiwabo a pris ses fonctions en janvier 2019.

54 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Centrafrique • Comores • Congo • République Démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

7 MEMBRES ASSOCIÉS

Chypre • Émirats arabes unis • France–Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 OBSERVATEURS

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00
@OIFrancophonie
www.francophonie.org

ORGANISATION INTERNATIONALE DE
la francophonie